

## • Frontières de la France et des pays de l'UE •

14 départements de la France (20% du territoire national) se trouvent en position frontalière terrestre.

► La France est le pays qui a le plus de discontinuités terrestres du point de vue des frontières : 6 pays sont de niveaux économiques très diversifiés.

|                                |   |   |
|--------------------------------|---|---|
| Italie – Suisse – France       | → | 3 Triangles des coopérations frontalières<br>(économiques, démographiques, migratoires) |
| Luxembourg – Belgique – France | → |   |
| Suisse – Allemagne – France    | → |   |

► Les espaces littoraux frontaliers - sont des interfaces économiques. Il y a un enjeu géo-politique avec la ZEE (zone économique exclusive) qui s'étend des côtes à 200miles.  
- ont longtemps étaient (pour nous) des lieux d'affrontements des nationalismes.  
- sont rattachés à la communauté nationale, sont marginaux, périphériques.  
- sont aujourd'hui des espaces privilégiés après l'intégration européenne : libre circulation des biens. On parle de France transfrontalière.

Il existe des projets de coopération territoriale groupés à l'échelle de la coopération européenne. Ex : **INTEREG** (inter-régions) : programme européen qui peut recevoir des fonds financiers de l'UE

Le problème est que pendant longtemps l'espace "coupure" (ligne défensive) a pesé lourdement et dangereusement avec la présence frontalière. Comment sont-ils devenus des espaces "couture" (unis les uns aux autres) ?

### • Frontières espace "coupure" : un héritage de l'Histoire •

Les frontières délimitent le territoire national et bornent les 551.000 km<sup>2</sup> de superficie de la France.

On a une situation d'**isthme** (2 continents reliés par une fine bande de terre : bras de terre entre 2 mers) en France entre la Manche et l'Océan Atlantique.

N.B : un **détroit** est un bras de mer entre 2 terres. Ex : Gibraltar, Bérिंग

► Le Royaume de France a produit une lente production des frontières à l'époque. Les frontières **orientales** (ouest) se sont définies très lentement et tardivement. Le dernier rattachement territorial (à part l'Alsace-Lorraine) c'est la Savoie en 1860 sous le 2<sup>ème</sup> Empire (femme de Louis XV qui l'a apportée en France). Pendant longtemps les frontières ont été des lignes d'arêtes de la souveraineté.

La fermeture des paysages frontaliers s'est faite en 3 temps :

- XVIIème siècle : fortification de certaines villes par Vauban. Ex : Antibes, citadelle de Besançon
- fin du XIXème siècle : création des forts. Ex : forts de Verdun
- 1928-1926 : **ligne maginot** (est une ligne de fortifications et de défense) autour de quelques villes. Ex : Metz

*N.B : Aujourd'hui en Alsace, il n'y a pas les mêmes lois appliquées que dans le reste du territoire français. Ex : jours fériés différents, pas le même système de sécurité sociale, pas les mêmes lois des entreprises, bilinguisme français/allemand très souvent, loi des Églises et des États pas appliquée, ...*

► L'œuvre de la révolution et de l'Empire sont que les frontières, fleuves et montagnes ont été définis comme frontières naturelles MAIS il n'y a pas de séparation naturelle entre la Belgique et la France. Danton disait à l'époque qu'il aurait été probable que la Belgique et la France fusionnent.

Les frontières sont devenues, entre autres, un lien de mémoire avec des héritages spatiaux qui sont des espaces fragiles (contrebandes, pluralisme culturel).

L'édification des frontières comme des espaces "coupures" a freiné des espaces frontaliers pourtant anciens.

Il existe pourtant des conflits transfrontaliers. Strasbourg a longtemps tourné le dos au Rhin. La ville regardait vers Paris, puis avec l'intégration européenne on a construit un point allant de Strasbourg vers l'Allemagne. L'enjeu aujourd'hui c'est que les espaces apprennent à vivre ensemble.

### • Frontières espace "couture" : du frontalier au transfrontalier •

Le marché unique d'Europe inaugure la construction européenne avec la mise en place des 4 libertés :

- d'après les **accords de Schengen** en 1995 on a une libre circulation des
- biens
  - services
  - personnes

Il n'y a pas d'adéquation parfaite entre les pays de l'UE et ceux qui ont signé ces accords : l'Irlande et le R-U ne les ont pas signés ; la Suisse et l'Islande les ont signés alors qu'ils ne sont pas dans l'UE (ils profitent ainsi de la circulation des biens et n'ont pas à participer au budget de l'UE).

Pour surmonter les handicaps techniques, politiques et sociaux d'intégration de certaines régions européennes les FEDER (fonds européens de développement économique régional) distribuent des crédits dans le programme INTEREG.

Avec l'intégration européenne, les pays sont passés d'une situation périphérique à une situation centrale. On a des **euro-régions** (entités territoriales transfrontalières) qui créent un espace intégré à travers des politiques spécifiques d'aménagement du territoire dans l'économie, les associations, les entreprises, les activités culturelles, les institutions scolaires, les réseaux de transports, le développement durable, ... Ex : les euro-régions de Nord-Pas-de-Calais, Wallonie, KENT

- avec un tunnel sous la Manche en 1987 qui relie l'Europe continentale au R-U

*N.B : Dans l'Eurostar il y a Paris, Bruxelles, Amsterdam, Londres*

- avec **Sangatte** (commune française en 1999, dans le Pas-de-Calais qui a hébergé un centre d'accueil pour les immigrants sans-papiers cherchant à passer au Royaume-Uni) est devenu ingérable et a donc été fermé en 2002.

- avec les flux de consommation à Londres (shopping), des flux vers des casinos de la GB à la France, ...